

# AMÉNAGEMENT CŒUR DE VILLE – LOIRE : AUJOURD'HUI SE CONSTRUIT LA VILLE DE DEMAIN

par Anne-Sophie Perraudin

**C'EST TOUT LE CŒUR DE LA VILLE QUI BATTRA À UN AUTRE RYTHME LORSQUE SERA TERMINÉ LE RÉAMÉNAGEMENT DE SES DEUX ARTÈRES PRINCIPALES (QUAIS DE LA LOIRE ET AXE WILSON-PAPIN), DONT LES TRAVAUX DÉBUTERONT L'ANNÉE PROCHAINE.**

Imaginez le pont Jacques Gabriel avec deux trottoirs, la place de la Résistance habillée de jets d'eau, les berges de la Loire agrémentées de chaises de jardin ou encore, pourquoi pas, les escaliers Denis Papin longés par un ascenseur incliné... Représentez-vous un cœur de ville moins encombré et moins confiné, plus piétonnier, plus aéré et plus connecté à ce qui l'entoure... Tel sera le nouveau visage de Blois, demain, lorsque le projet d'Aménagement Cœur de ville - Loire (ACVL) sera terminé.

À la base de cette initiative, il y a la triple volonté de renforcer les fonctions commerciales, touristiques et résidentielles du centre-ville, de l'ouvrir sur la Loire et de l'élargir vers la rive gauche et le quartier Gare, lui aussi en pleine mutation : « Ce projet est connecté à la stratégie urbanistique globale imaginée pour la ville », note François Bodet, Directeur général des services techniques.



2012	DÉCEMBRE 2012	DE DÉCEMBRE 2012 À MARS 2013	DE MARS 2013 À OCTOBRE 2013	D'OCTOBRE 2013 À LA FIN DU PREMIER TRIMESTRE 2014	SEPTEMBRE 2014
Déclenchement de l'opération ACVL	Sélection du groupement en charge de l'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO).	Première phase de l'AMO : diagnostic patrimonial et paysager sur un périmètre d'étude élargi. ■ Organisation d'ateliers de concertation avec les habitants, les commerçants et les agences immobilières du centre-ville (février / mars 2013).	Deuxième phase de l'AMO : détermination des principes généraux de requalification de l'espace public et hiérarchisation des tranches de travaux. ■ Seconde série d'ateliers de concertation avec les habitants, les commerçants et les agences immobilières (fin mai 2013). ■ Réunion de restitution avec l'ensemble des acteurs du projet (2 juillet 2013).	Troisième et dernière phase de l'AMO : Peaufinage de chaque séquence de travaux : ■ Approfondissement des principes d'aménagement sur la première séquence de travaux (carrefour de la Libération, quai rive gauche, pont Jacques Gabriel et carrefour de la Résistance rive droite). ■ Approfondissement des principes d'aménagement sur la deuxième tranche de travaux (Porte-Côté / Denis Papin et avenue Wilson).	Début des travaux : première phase (carrefour de la Libération, quai rive gauche, pont Jacques Gabriel et rive droite).

© François Marcaux pour Saitiva / La Fabrique Urbaine

1

QUESTION À...



François Bodet,  
directeur général  
des services techniques

Quels sont les enjeux de l'aménagement du cœur de ville ?

Il y a d'abord de multiples enjeux urbains, parmi lesquels la valorisation des commerces et du patrimoine par la requalification du sol, l'amélioration des continuités entre ville haute et ville basse - rive droite et rive gauche, la requalification des carrefours têtes de pont ou encore la réinsertion des rues Denis Papin et Porte-Côté dans le parcours chaland piétonnier. L'axe restera en double-sens de circulation, mais il est essentiel de comprendre que mobilité et accessibilité sont aussi des enjeux majeurs : nous devons passer d'une logique de l'automobile à un aménagement qui valorise la qualité de l'espace public et les modes de déplacement doux.

EN PRATIQUE

www.blois.fr

Le périmètre identifié

L'aménagement porte sur deux axes majeurs : le premier, qui part de la place Augustin Thierry (square Victor Hugo), s'étend jusqu'à l'extrémité de la partie urbaine de l'avenue Wilson, en passant par les rues Porte-Côté et Denis Papin, la place de la Résistance, le pont Jacques Gabriel et le carrefour de la Libération ; le second, qui accompagne la Loire sur ses deux rives, inclut le mail Pierre Sudreau, la promenade Mendès France, la rue du Maréchal de Lattre de Tassigny et le quai de La Saussaye, et en rive gauche le quai Villebois Mareuil, la place du Colonel Rol Tanguy et la rue de la Chaîne.

Le périmètre des travaux se déploie sur 8 hectares. La Ville a confié l'Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) à un groupement mené par SATIVA paysage (entreprise blésoise) composé de paysagistes, d'urbanistes, de concepteurs « lumière », de spécialistes en déplacements, circulation, en voirie et réseaux et d'un cabinet conseil en concertation.

Les espaces redessinés

Missionnée à la fin de l'année 2012, cette équipe pluridisciplinaire a commencé par établir (en concertation avec des habitants, commerçants et professionnels de l'immobilier locaux) un diagnostic patrimonial et paysager portant sur un périmètre élargi. Remise en mars, cette étude a permis de dégager un certain nombre d'enjeux, parmi lesquels l'unification de la ville haute et de la ville basse, la requalification des entrées de ville, la clarification des articulations urbaines et le raccord de la ville à la Loire.

Ceci posé, l'AMO a pu entrer dans sa seconde phase, qui a consisté (toujours avec la participation des Blésois, voir en-

cadre ci-contre) à déterminer les principes généraux d'aménagement : « Nous avons dessiné ce à quoi allait ressembler chacun des espaces », explique Raphaëlle Chéré, chef du projet chez SATIVA paysage, le mandataire du groupement d'experts. Il s'agissait par exemple d'organiser la voirie, de définir la place du stationnement ou encore de requalifier les têtes de ponts (carrefour de la Libération et place de la Résistance) de sorte à augmenter l'emprise de l'espace public en réduisant celle de la chaussée.

Le calendrier respecté

Cette seconde phase ayant été validée au début du mois d'octobre (par un comité de pilotage intégrant des entités aussi diverses que

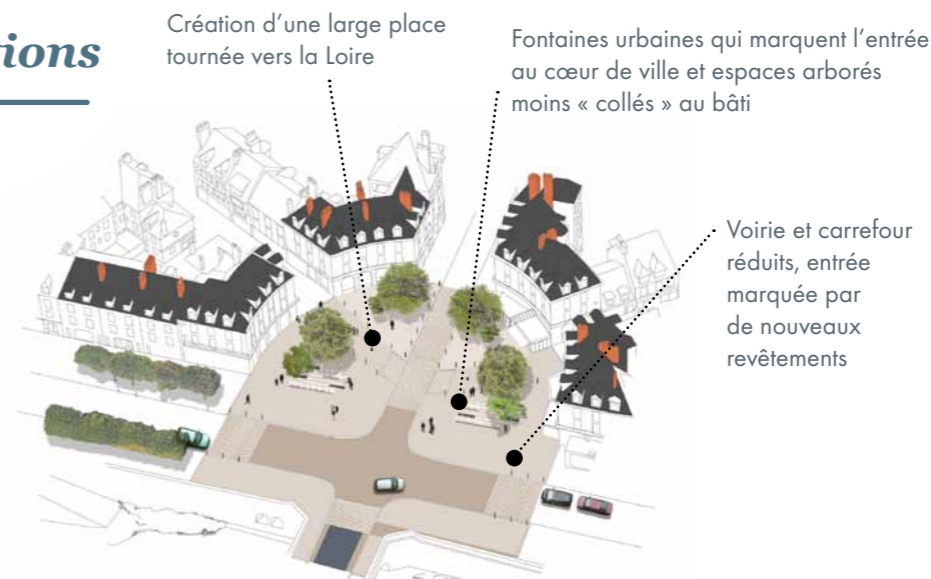
la Fédération blésoise du commerce, de l'artisanat et des services, l'architecte des bâtiments de France, la Mission Val de Loire, la Chambre du commerce et de l'industrie ou encore le

Conseil général), le groupement planche aujourd'hui sur la troisième et dernière étape de sa mission : « Nous affinons les détails », explique Raphaëlle Chéré en citant en exemple la définition des bordures, le choix du mobilier urbain et la détermination des matériaux. « Le but est de donner aux équipes de la Ville tous les éléments nécessaires à la réalisation des aménagements. »

Fidèle à l'objectif initial, le chantier commencera au second semestre 2014. Et, conformément à la hiérarchisation des phases de travaux arrêtée à la mi-octobre, il devrait débuter par le carrefour de la Libération, le quai rive gauche, le pont Jacques Gabriel et le quai rive droite, avant de se poursuivre par l'axe Porte-Côté / Denis Papin / Wilson. Sans doute le cœur de la ville s'emballera-t-il légèrement pendant la durée du chantier, mais, à terme, il s'en trouvera durablement apaisé ■

“ REPRÉSENTEZ-VOUS UN CŒUR DE VILLE PLUS PIÉTONNIER, PLUS AÉRÉ ET PLUS CONNECTÉ À CE QUI L'ENTOURE ”

Projections



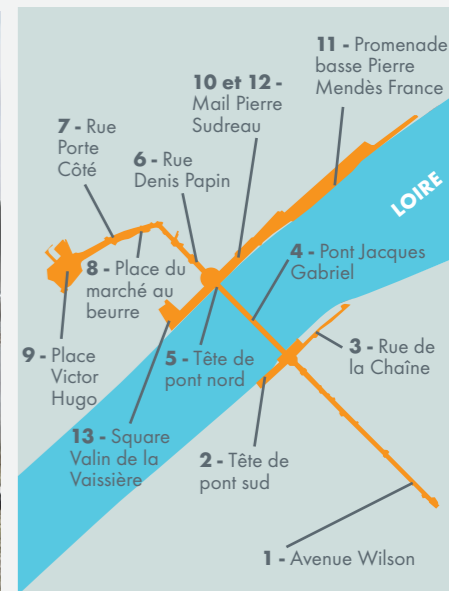
Projection de la place de la Résistance



Projection de la place Victor Hugo



Projection de la promenade Mendès France



Périmètre d'intervention du projet d'Aménagement Cœur de ville - Loire

© Sativa paysage

LA VILLE ÉCOUTE SON CŒUR

A TRAVERS UNE SÉRIE D'ATELIERS ET DE RÉUNIONS, LES HABITANTS, COMMERÇANTS ET PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER DU SECTEUR ONT ÉTÉ INVITÉS À PARTICIPER À LA CONSTRUCTION DU PROJET - QUI, PAR AILLEURS, N'A PAS MANQUÉ DE S'APPUYER SUR LE TRAVAIL DÉJÀ MENÉ PAR LES INSTANCES CONSULTATIVES AUTOUR DES BORDS DE LOIRE ET DE LA PLACE VASLIN DE LA VAISSIÈRE. AUJOURD'HUI EN COURS DE FINALISATION, IL EST EXPOSÉ AUX BLÉSOIS LORS DES RÉUNIONS PUBLIQUES D'AUTOMNE.

Centre

**LA BIBLE, PATRIMOINE DE L'HUMANITÉ**

La bibliothèque Abbé-Grégoire accueille l'exposition itinérante « La Bible, patrimoine de l'humanité » du 1<sup>er</sup> au 21 décembre. Inaugurée en 2010 à l'Unesco, interactive et pédagogique, l'exposition s'adresse à un large public. Visible tous les après-midi aux horaires d'ouverture de la bibliothèque ; pour les scolaires, visites en matinée sur réservation : [www.expobible41.fr](http://www.expobible41.fr)

Est

**UN COMPOSTEUR AU LYCÉE AUGUSTIN THIERRY**

Après celui de la résidence des Glycines à Blois-Vienne, un second site de compostage collectif a été installé par Val-Éco (Syndicat mixte de collecte et de traitement des déchets du Blaisois) devant le restaurant scolaire de l'établissement Augustin Thierry. L'inauguration a eu lieu le 16 octobre. Ces installations visent à récupérer les déchets végétaux pour en tirer un produit utilisé par la suite pour des plantations au sein du lycée. Renseignements : [www.valeco41.fr](http://www.valeco41.fr)

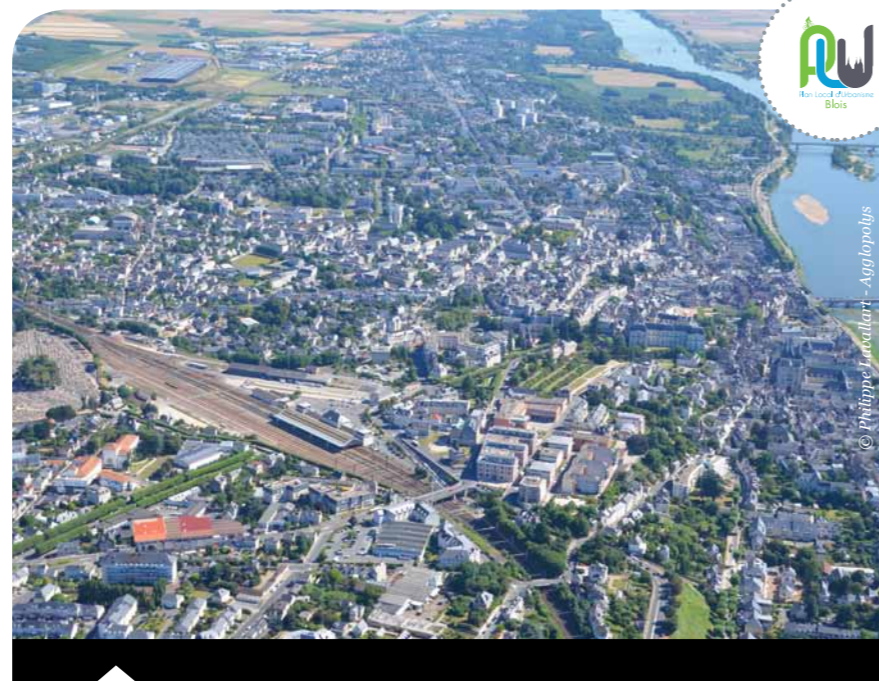
Ouest

**QUINIÈRE**

Le centre socio-culturel Quinière propose samedi 21 décembre des projections de courts-métrages dans le cadre du *Jour le plus court*. Renseignements : 02 54 43 37 27

**LES ÉLUS DE QUARTIER À VOTRE ÉCOUTE**

Les élus sont vos interlocuteurs privilégiés sur le terrain : **Geneviève Baraban** pour le quartier Ouest, **Corinne Garcia-Calloux** pour le Nord, **Jean-Michel Bernabotto** pour le Centre, **François Thiollet** pour l'Est et **Jérôme Boujot** pour le Sud. Pour les contacter : 02 54 44 51 39 ou par email via [blois.fr](mailto:blois.fr) (rubrique vie municipale).



© Philippe Lucalart - Agglopolys

**APPROBATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME**

Expression d'un projet politique d'aménagement du territoire pour les 15 prochaines années, le PLU a été approuvé lors de la séance du conseil municipal du 18 novembre dernier, au terme de 3 ans d'élaboration et de concertation. Ses objectifs : favoriser le renouvellement urbain ; assurer une plus grande mixité sociale et générationnelle et le retour à une croissance démographique positive ; lutter contre l'étalement urbain ; aménager de nouveaux quartiers durables ; prendre en compte les risques naturels ou industriels. Le PLU et l'ensemble de ses pièces s'articulent autour du Projet d'aménagement et de

développement durables, décliné en trois axes (ville intense, ville en mouvement et ville paysage) et visant à renforcer l'attractivité et l'identité de Blois, comme cœur de l'agglomération. Le PLU est consultable au service Droit des sols, 34 rue de la Villette, aux heures habituelles d'accueil du public. Un « PLU, Mode d'emploi » est également disponible, pour mieux en comprendre les fondements et les règles. Renseignements : Ville de Blois, Service Droit des sols 02 54 56 51 55 (lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 9h à 17h sans interruption ; mercredi : uniquement sur rendez-vous)

**DONNEZ DE VOTRE TEMPS !**

A.L.I.R.E. (Association de Lutte contre l'Illettrisme et pour le Retour à l'Emploi) recherche des bénévoles à Blois et dans tout le départe-

ment pour ses réseaux « accompagnement scolaire » et « adultes » afin d'apporter une réponse aux difficultés rencontrées

sur les savoirs de bases. Renseignements : [contact@alireformation.fr](mailto:contact@alireformation.fr) ou 02 54 42 59 55



**« NO HAZ'ART » OU COMMENT SUBLIMER PAPIERS ET CARTONS**

Le point commun entre un meuble, des bijoux et des prénoms d'enfants ? À Blois, Stéphanie les réalise avec 100 % de carton ! Les objets sont colorés, design et surtout écolos. Il fallait y penser. « Les meubles en carton ont une durée de vie ; comme tout autre objet, il suffit d'en prendre soin », précise la jeune femme qui crée des pièces uniques originales, après avoir fréquenté l'Atelier des Cartonnistes Associés, à Paris. « J'utilise aussi des cartes routières, des partitions de musique, etc. Les possibilités sont infinies ! » Le travail de Stéphanie est minutieux et la finition de qualité. L'ensemble est tout simplement bluffant. « Je suis exigeante dans mon travail. J'ai commencé il y a 9 ans. C'était au début un loisir, c'est aujourd'hui mon métier. » Pour celles et ceux qui veulent en savoir plus, la créatrice anime des ateliers à Blois et dans la région. Elle participera également au salon des métiers d'art, du 29 novembre au 1<sup>er</sup> décembre, à la Halle aux grains ! [www.nohazart.fr](http://www.nohazart.fr)

**CENTRE**

**EXPOSITION YVONNE MOTTET**

Cette première exposition dans notre région rend hommage à l'artiste disparue, éprise de la beauté ligérienne, comme le montrent ses paysages aux couleurs éclatantes. Yvonne Mottet est co-auteur, avec Lorjou son mari, du décor mural de la chapelle de la Maison Charles de Blois, rue d'Artois. À découvrir du 16 décembre au 31 janvier dans le hall de la mairie, du lundi au vendredi de 9h à 17h. Le vernissage, ouvert à tous, aura lieu mardi 17 décembre à 18h30.



Yvonne Mottet dans son atelier

**NORD**

**OUVERTURE DU PIMMS, PLACE COTY**

Vous avez besoin d'explications ou de conseils sur les modalités de facturation d'opérateurs de services publics, l'obtention d'un logement, la gestion de votre budget familial, l'utilisation d'un mandat postal, la résolution d'un conflit avec un organisme public..., ou de multiples autres questions problématiques de la vie quotidienne, le Point Information Médiation Multi Services peut vous aider et vous accompagner dans vos démarches. Ouvert depuis le 1<sup>er</sup> novembre et porté par l'association Quartiers Proximité, ce lieu d'accueil convivial est un guichet unique visant à vous faciliter l'accès aux services publics. Renseignements : PIMMS, place Coty, 02 54 45 34 54

**EST**

**MARCHÉ DE NOËL FERMIER**

L'association Bienvenue à la ferme organise son 6<sup>e</sup> marché de Noël fermier à la Chambre d'agriculture, rue Louis-Joseph Philippe. Vendredi 20 décembre de 12h à 19h et samedi 21 décembre de 9h30 à 17h, les producteurs vous proposeront leurs produits du terroir aussi divers qu'insolites pour aiguïser vos papilles et réussir de savoureux repas de fêtes. Une tombola offrira des paniers garnis aux heureux gagnants. Entrée gratuite et parking à proximité. Renseignements : 02 54 55 20 32

